

# Parc national des Ecrins

## Objectif 04: Faire du coeur un espace d'éco-responsabilité

[...]

Principales mesures non réglementaires de l'aire d'adhésion, dont l'application dans le coeur concourt à l'atteinte de cet objectif

- **Mesure 2.3.1. Valoriser les démarches éco-responsables**

L'ensemble des mesures préconisées en aire d'adhésion est applicable dans le coeur, avec toutefois une obligation de résultat sur l'éco-responsabilité des refuges et des cabanes.

Mêmes rôles qu'en aire d'adhésion, avec toutefois une responsabilité particulière de l'établissement public du parc dans la surveillance des activités et l'accompagnement préliminaire des projets d'aménagement ou de manifestations publiques.

[...]

Page 107 de la Charte PNE

Référence ID de l'article : #2504

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-05-16 11:46